TRAITS d'UNION - GÉNÉRATIONS

Mai 2025

N°35

Vingt ans se sont écoulés depuis l'adoption de la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, qui a modifié en profondeur les politiques du handicap en France. C'est la première fois, qu'une loi donne une définition du handicap. Elle a introduit le principe selon lequel « toute personne en situation de handicap a le droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte en situation de handicap aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail, de vie, d'existence. Elle garantit l'accompagnement, le soutien des familles et des proches des personnes en situation de handicap. Le concept de société inclusive est ici introduit.

Plus largement, c'est à un changement de regard, de concept, de sémantique, de posture, et à une évolution sociale que nous invite cette loi fondamentale. Elle nous invite à inverser les normes pour que l'anormalité devienne la normalité. Que de la naissance à la mort, tout être humain, quel qu'il soit, quel que soit son âge, quelles que soient ses particularités, ait la possibilité de mener le cursus de son existence tel que le guide sa détermination. Pour cela, il a besoin, comme tout un chacun de l'accompagnement citoyen qui dépasse la simple aide à la personne.

Cette loi ambitieuse a pour objectif de transformer la conception que la société porte sur les personnes en situation de handicap et par extension à toute personne fragilisée. Mais elle se heurte à une culture séculaire prenant en considération les manques, les défaillances, les imperfections, de la personne, induisant la commisération, alors que cette loi met en exergue les possibilités, les efficiences, les potentialités. Autant de vertus qui permettent d'exister ; « Vivre sans exister est la plus cruelle des exclusions » dit Charles GARDOU.

C'est tout simplement l'accessibilité universelle, que prône cette loi. Cette loi a une portée universelle et nous invite à inverser notre approche comportementaliste afin de respecter l'être humain et de l'accompagner dans sa citoyenneté inclusive.

C'est à un changement de posture, que nous sommes invités progressivement passer de l'ancestrale société ségrégative à une société intégrative et finalement inclusive. La loi nous dit que le handicap n'est pas endogène à la personne, c'est la déficience qui l'est. L'handicap, lui est exogène. Il est social, environnemental, comportemental.

C'est quand :

- la compassion se substitue à la compensation,
- l'assistance se substitue à l'accompagnement,
- la dépendance se substitue à l'autonomie et l'autodétermination,
- la charité se substitue à la solidarité,
- la restriction des droits se substitue à la citoyenneté républicaine,
- l'obstacle permanent se substitue à l'accessibilité universelle,
- la condescendance se substitue à la dignité humaine,
- la désaffiliation se substitue au lien social,
- l'exclusion se substitue à l'inclusion sociale.

Nous sommes au cœur des vertus que prône la charte éthique du GAPS. Vertus qui serviront de fil d'Ariane aux nouvelles commissions que nous mettons en œuvre et qui rendront les nouveaux horizons de l'action sociale et médicosociale de nos associations cohérents. Charte Ethique qui est notre image de marque garante de l'identité humaniste, intergénérationnelle, conciliante et résiliente de nos engagements solidaires.

André MONTANÉ

Président du comité éthique du GAPS

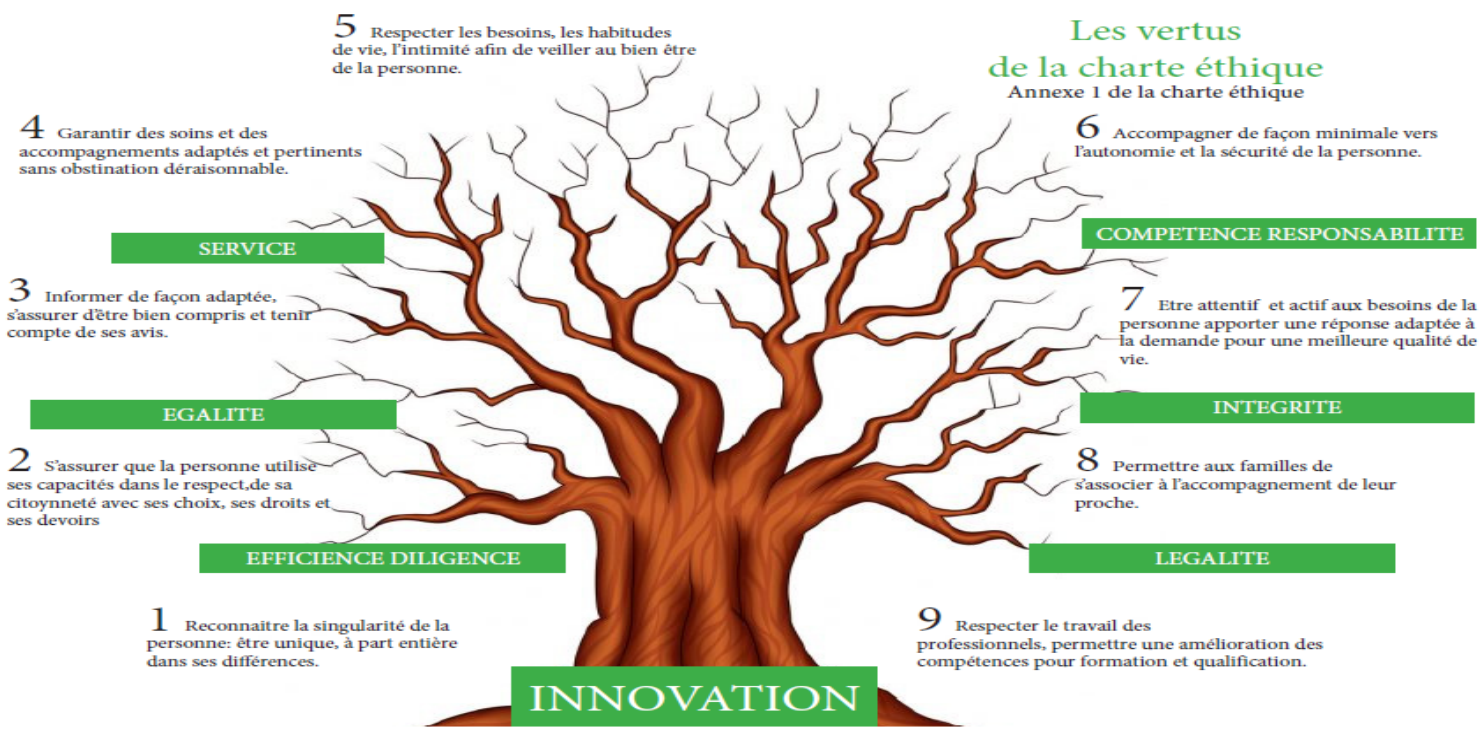

SOMMAIRE

1 - 20 ans de la loi
2 - André MONTANE
2- La St Joseph
3- L'atelier mémoire
3- Réunions institutionnelle
4- Enquete SSIAD
4- Concours des Miss
4- Carnaval
5- Pose de la 1ere pierre
5- Visite de la caserne
6- Médiation animale
6- Adhésions

Réalisation : GAPS - Imprimerie : NOVA SCOOP Foix - ISSN : 3001-6991

Diffusé aux salariés, résidents et partenaires de nos associations - 05 61 69 06 78 - www.adsea09.org

ANDRÉ MONTANÉ

André MONTANÉ, Membre fondateur de l'ADSEA 09
Elu et homme engagé pour la citoyenneté des personnes fragilisées.

10 juin 1988

Elu au 1er Conseil d'Administration de l'ADSEA 09, en qualité de Président Délégué aux côtés du Président François-Bernard SOULA.

De 1998 à 2005

Conseiller Départemental de l'Ariège; Vice-Président du conseil Départemental délégué à la Solidarité Départementale.
Son mandat est marqué par de nombreuses réalisations, parmi lesquelles :
-La Maison Départementale des Personnes en situation de handicap.
-L'Agence immobilière à vocation sociale, actuellement SOLIHA dont l'ADSEA 09 est membre du Conseil d'administration.

De 2013 à 2019

André MONTANÉ a assuré la Présidence Nationale du Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique.

2014

André reçoit les victoires du service Fonction Publique de l'Etat.

2015

Il est nommé Vice-Président du Conseil Départemental délégué à la Solidarité, à ce titre il siège à la commission « Solidarité – Autonomie » de l'Assemblée des Départements de France. Son engagement pour la reconnaissance de la citoyenneté pleine et entière des Personnes en situation de handicap, l'amènera à être membre titulaire du CNCPH (Conseil National Constitutif des Personnes en situation de Handicap) et à participer activement au groupe de travail œuvrant à l'élaboration de la future loi pour le handicap. Grand défenseur de la Société inclusive, de l'autonomie, de la citoyenneté, de l'accessibilité universelle. Il sera auditionné par les commissions parlementaires de L'Assemblée Nationale et du Sénat.

2025

Il est membre de la Fédération Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap.

Malgré ses nombreux engagements, A.M, n'a jamais quitté l'ADSEA, son investissement a toujours accompagné cette structure ariégeoise. Il est aujourd'hui le plus ancien administrateur encore en fonction.

CONCOURS MISS GRAND-MERE

Nos EHPADs ont participé au concours Miss Grand-mère, un concours national de coiffure.

En partenariat avec CFM de FOIX, deux candidates ont été retenues pour l'élection départementale : Mme LABORIE Micheline, pour l'EHPAD le Château et Mme SONNAC Josette pour l'EHPAD des Sources.
Cette dernière a remporté l'election départementale, mais est arrivée seconde de l'election régionale, ne lui permettant pas l'accès à l'élection nationale.

Merci à nos 2 candidates pour leurs beaux parcours et merci à tous de les avoir soutenues par vos votes.

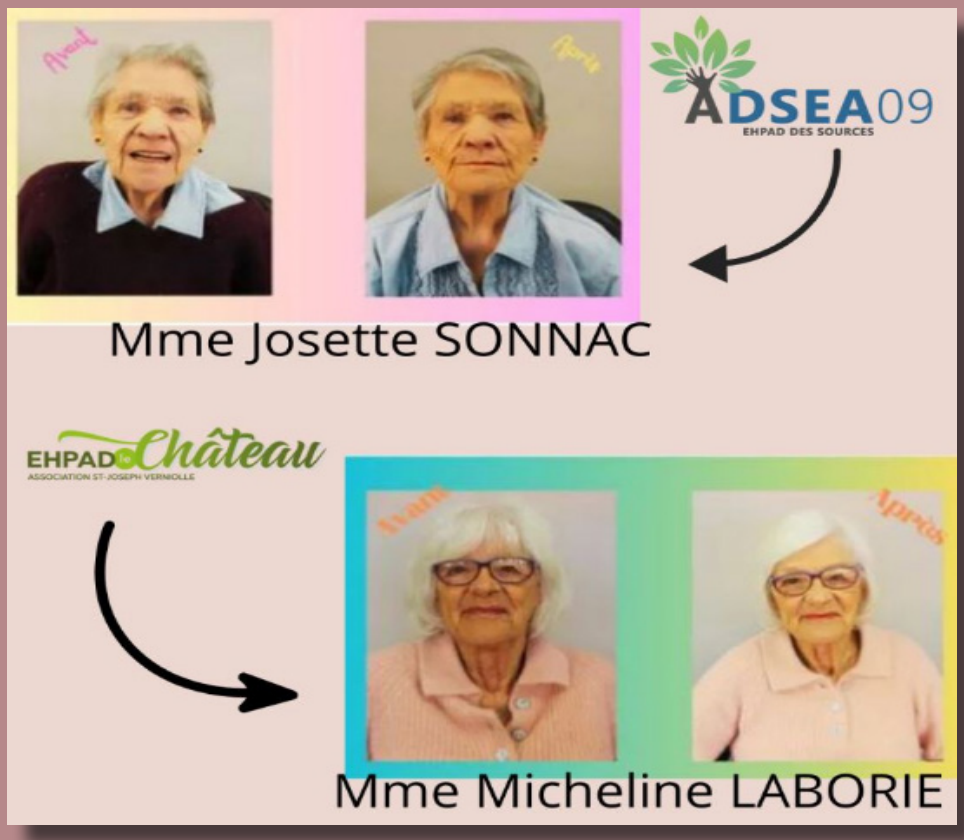

L'ATELIER MÉMOIRE À 10 ANS

Depuis une décennie, notre atelier d'activation cognitive – plus connu sous le nom d'atelier mémoire – accompagne chaque semaine nos résidents dans un moment à la fois stimulant et convivial.

Issus de tous les secteurs de l'EHPAD, les participants sont réunis en fonction de leurs capacités cognitives et sociales pour partager bien plus qu'un simple exercice : un véritable temps d'échange, de plaisir et de travail ensemble.

Un grand merci à tous ceux qui font vivre cet atelier chaque semaine !

Stéphanie ROMERO, Géronto psychologue à l'EHPAD des Sources

Quelques témoignages qui en disent long :
Mme L. : « On a passé un bon moment ! »
M. A. : « C'était bien l'atelier mémoire. »
Mme Ro. : « C'est vivant, c'est bien, on passe un moment convivial ensemble et ça fait travailler ! »

RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

En Janvier 2025, des réunions « institutionnelles » se sont tenues dans chaque établissement comme à l'acoutumé avant la crise COVID.
Ce moment, souhaité par les présidents et les conseils d'Administration, est l'occasion de repréciser notre appartenance à des institutions « non lucratives » et de réaffirmer l'engagement de tous autour de valeurs communes.

La réunion s'est déroulée en 4 temps :
- Rappel de l'histoire et de la vision politique des associations,
- Développement des projets stratégiques de la direction générale,
- Exposition des projets de chaque pôle et de leurs perspectives,
- Présentation de l'organisation des CSE par les représentants des personnels.

Par ailleurs, une première réunion d'intégration destinée à accueillir les nouveaux professionnels au sein de nos associations est programmée le 22 mai 2025.

CLAP DE FIN POUR LE SERVICE DU PORTAGE DE REPAS

C'est avec regret mais aussi lucidité que le pôle domicile s'est résolu à arrêter ce service début 2025.
Malgré toute l'énergie investie pour le développer et le maintenir, le contexte économique actuel et la concurrence de plus en plus forte ne nous permettent plus de poursuivre cette activité comme nous l'aurions souhaité.
Ce service faisait pleinement écho à notre engagement en faveur du maintien à domicile. Il répondait à un vrai besoin et s'intégrait naturellement dans l'accompagnement des personnes à domicile, en leur garantissant des repas équilibrés et un lien humain précieux.
Nous tenons à remercier chaleureusement nos deux agents Latifa M'hamdi et Véronique Goueille , qui ont œuvré avec professionnalisme et dévouement pour assurer chaque jour des livraisons de qualité. Bien plus qu'un portage de repas elles assuraient un lien social essentiel pour beaucoup de nos aînés, épaulées par Laurence Jean et Priscillia Daniel qui assuraient l'accueil de la clientèle, les contrats, la bonne tenue des tournées…
Un grand merci également à l'équipe des cuisines de l'EHPAD des sources qui confectionnait les repas et bien sûr aux bénéficiaires qui nous ont accordé leur confiance et avec qui nous avons construit une belle relation au fil des ans.
Même si cette aventure s'arrête n'en demeure pas moins notre engagement envers le maintien à domicile. Nous continuerons à explorer de nouvelles solutions pour répondre aux besoins de ceux que nous accompagnons.

RESTITUTION ENQUETE SSIAD

Courant février, nous avons eu le plaisir de présenter aux usagers du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) les résultats de l'enquête de satisfaction. Une démarche essentielle pour mieux comprendre leurs besoins, améliorer l'accompagnement et renforcer la qualité des soins à domicile.

Un grand merci aux personnes accompagnées qui ont partagé leur retour d'expérience ainsi qu'aux équipes engagées au quotidien pour leur bien-être. Cette restitution marque une étape clé dans notre volonté d'offrir un service toujours plus à l'écoute et adapté aux attentes des bénéficiaires.

Emmanuelle BARTHO, Directrice du pôle Domicile

LA SAINT JOSEPH

L'Association St Joseph célèbre la Saint-Joseph.

À cette occasion, l'EHPAD Le Château a eu le plaisir d'accueillir, résidents, salariés, administrateurs et partenaires : les blouses roses. Les résidents de l'EHPAD des Sources ont également été convié pour une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage !

Un temps musical et festif à midi pour égayer les cœurs et rassembler nos résidents dans la joie, animé par Bernard accompagné de Laura.

À 15h, l'assemblée a pris part à la traditionnelle messe, célébrée par Gilles RIEU et Jacques BREIL, et magnifiquement accompagnée par la chorale du Château.

Un grand merci à tous les participants, aux équipes et aux partenaires pour leur présence et leur engagement !

LES ACTIVITÉS DE LA VILLA

Les enfants accueillis sur l'unité villa participent régulièrement à des activités socio-éducatives. Outre les différents séjours organisés, ils ont eu l'occasion de faire la visite de la caserne de pompiers de Saverdun le 22 septembre 2024, ou participer à l'exposition de totems indiens à l'espace contemporain des Carmes à Pamiers. A ce titre, une convention est signée avec le service culturel de la mairie pour favoriser l'accès à la culture des jeunes accueillis sur le pôle enfance. Les enfants ont besoin de découvrir le monde. Pour ce faire, l'équipe éducative ne cesse de solliciter des partenaires afin de diversifier et enrichir les activités proposées. Une journée de découverte au premier régiment de chasseurs parachutistes est organisée le 07 mai prochain, en lien avec le service jeunesse prévention de la mairie de Pamiers. D'autres projets sont en construction, par exemple avec le refuge des trois bornes. »

Jean-Damien BAUZOU Chef de service Enfance

POSE DE LA PREMIERE PIERRE

Pose de la première pierre de la Maison Autonome dédiée à l'accueil de jour « L'Autrement Dit ».

Le 1er avril dernier, sous un soleil printanier, la cérémonie de pose de la première pierre de la future Maison Autonome, dédiée à l'accueil de jour, s'est tenue à l'EHPAD Le Château. Ce moment symbolique marque le lancement officiel des travaux, dont la fin est prévue pour le dernier trimestre 2025.

Pour cette occasion, de nombreux acteurs ayant contribué à la concrétisation de ce projet ambitieux étaient présents. Nous avons eu le plaisir de donner la parole à la municipalité de Verniolle, qui a cédé le terrain à un « prix attractif ». L'Agglomération Foix-Varilhes, représenté par son Président a rappelé que l'agglomération a participé au financement par le biais d'une subvention. La vice Présidente du Conseil Départemental et la Directrice l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour des cofinancements européens mobilisés via la CNSA. Leur soutien, tant moral que financier, a été déterminant pour rendre ce projet possible.

Les bénéficiaires actuels de l'accueil de jour, des résidents de l'EHPAD, des bénévoles, familles, professionnels, ainsi que les entreprises étaient également conviés pour célébrer ensemble le démarrage de cette construction attendue avec impatience.

Ouvert en 2007, l'accueil de jour s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à domicile et présentant des maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer. Il accueille chaque jour jusqu'à six personnes résidant dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Verniolle – et parfois au-delà – avec un transport aller-retour assuré par l'établissement. L'accueil se fait du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Ce service joue un rôle essentiel dans le parcours de vie des personnes âgées. Il leur offre un accompagnement adapté dans un environnement sécurisé et stimulant, tout en leur permettant de regagner leur domicile en fin de journée. Il s'agit d'un dispositif intermédiaire entre le maintien à domicile et l'entrée en institution, pensé pour préserver l'autonomie, maintenir les liens sociaux et retarder autant que possible l'entrée en établissement.

L'accueil de jour constitue également un précieux temps de répit pour les aidants familiaux, leur offrant un moment de pause et leur permettant de concilier leur vie personnelle avec l'accompagnement de leur proche.

Enfin, il favorise une intégration progressive en EHPAD, en permettant aux personnes âgées de se familiariser avec l'environnement, les équipes soignantes et les autres usagers.

La cérémonie s'est clôturée par un moment chaleureux et convivial dans le parc, où participants, partenaires et invités ont partagé un verre de l'amitié. Ce temps d'échange informel a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs du projet et de réaffirmer notre engagement commun en faveur d'un accompagnement bienveillant et de qualité pour les personnes âgées du territoire.

Amélie DE MARI, directrice adjointe du pôle EHPAD

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Cette année, nous avons fêté le carnaval le 7 mars, sous le thème du Mexique : « olé ! Olé ».

La soirée a été bien colorée : Sombreros, chapeaux, guirlandes multicolores. Au menu : fajitas aux légumes, poulet, sur la musique du pays : Bamba, mariachis.

Il est bien agréable de se réunir, de se retrouver autour d'un bon repas ; L'accueil à l'EHPAD de Verniolle, le jour de la Saint Joseph, le 18 mars, a été une réussite. Merci à toute l'équipe. Nous ne manquerons pas de vous inviter à notre tour pour écouter les petits chanteurs de l'école Cazalé qui se réuniront sous les tilleuls ce mois de juin. A bientôt ;

Les résidents

FERME PEDAGOGIQUE

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier chaleureusement d'avoir répondu présent lors de l'intervention de la ferme pédagogique itinérante du 22 mai 2024.
Cela fait vraiment du bien de pouvoir se retrouver et partager des moments simples. Je crois que nous en avions tous besoin : besoin de partage, de complicité, d'échange et de gentillesse. Ce fut une journée où nous avons su profiter pleinement, avec un grand « P ».
Les sourires sur chaque visage et l'apaisement apporté par les animaux ont été bénéfiques pour l'ensemble des services. Je tiens à vous remercier tous pour cela. Merci aux enfants et aux résidents d'avoir pris soin les uns des autres et des animaux présents.
Nous avons aussi eu la chance, en petit comité, de vivre des moments d'émotion lorsque nous sommes entrés dans la résidence autonomie avec Apache, le poney. Chaque personne d'entre nous a un souvenir lié à la campagne et aux animaux, et nous avons pu le partager ensemble.
Nous n'hésiterons pas à réitérer cette expérience au sein de l'ADSEA et à nous mettre en lien avec l'EHPAD des Sources et l'EHPAD du Château afin que tout le monde puisse en profiter.
Mme SOULA Sharon, qui a pu intervenir avec ses animaux, nous remercie sincèrement pour les échanges et les émotions partagées.
En mai 2025, nous organiserons une deuxième édition de la ferme pédagogique itinérante au sein de l'ADSEA 09.

Mathilde NOWAK, Educatrice spécialisée

AGENDA

22 mai 2025 : Réunion d'intégration des nouveaux salariés
24 mai 2025 : Festival Intergénérationnel EHPAD LE CHATEAU
14 juin 2025 : Repas de quartier EHPAD des Sources
16 juin 2025 : Assemblée Générale Association St Joseph Verniolle
23 juin 2025 : Assemblée Générale ADSEA 09
25 juin 2025 : Fête Intergénérationnelle Loumet InterGénérations
26 juin 2025 : Assemblée Générale GAPS 09

NOUS SOUTENIR

+ d'infos : www.adsea09.org

Le bulletin d'adhésion est disponible :
- Dans chacun de nos établissements,
- Et sur notre site internet : **www.adsea09.org**
>> Paiement en ligne possible en quelques clics !

L'ADSEA 09 et l'Association St Joseph Verniolle sont des associations à but non lucratif, gérées par des membres actifs, engagés et bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour accompagner les personnes les plus vulnérables à chaque étape de leur vie.

Pourquoi nous soutenir ?
Parce qu'adhérer, c'est participer à un projet solidaire, humain et ancré sur le territoire,
Renforcer nos actions sociales, éducatives et médico-sociales,
Faire entendre votre voix lors de l'Assemblée Générale

Chaque adhésion compte.
Merci de votre confiance et de votre soutien.